



# 26<sup>ème</sup> Fête de la Châtaigne

## Dossier à l'attention des exposants.

**Merci de lire attentivement la Charte de la Fête de la Châtaigne,  
que vous vous engagez à respecter lors de votre candidature.**

Ce dossier est constitué de deux parties distinctes :

### **1- La charte :**

**À lire attentivement et à conserver jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.**

**Toutes les instructions importantes y sont précisées**

### **2- La fiche de candidature :**

**Renseignez-là précisément.**

**Notre sélection se fait en fonction de vos  
informations et dans la limite des places disponibles**





# Charte

26<sup>ème</sup> Fête de la  
Châtaigne

Lasalle en Cévennes

1<sup>er</sup> novembre 2024

9h à 17h

Expositions-  
ventes : Rue  
commerçante,  
Place du village,  
et parvis des  
Glycines

Châtaignes

Produits du terroir

Artisanat Expositions

Balades guidées

Démonstrations

Espace Animations

Pause culturelle

Espaces dégustation

## Critères de sélection

- **Avoir postulé pour votre emplacement avant le 30 septembre 2024** auprès de la Régie de coordination – 81 rue de la Place – 30460 Lasalle ou [coordination@lasalle.fr](mailto:coordination@lasalle.fr)
- **Être AGRICULTEUR inscrit à la MSA** et proposer principalement des produits issus de votre exploitation.
- **Être ARTISAN inscrit au Registre des Métiers ou AUTO-ENTREPRENEUR** et proposer exclusivement des réalisations issues de vos créations (sans revente, importation...).
- **Être un vendeur régulier des marchés hebdomadaires de Lasalle**, en fonction du type de produits vendu
- **JUSTIFIER de vos statuts et assurances** lors de votre réservation : inscription MSA, Urssaf, Registre des Métiers, attestation de couverture Responsabilité Civile « Vie professionnelle ».

## Modalités Pratiques

**Tarifs / Paiement** : Les tarifs sont indiqués sur la fiche de candidature.

**Le paiement est à effectuer après acceptation de votre candidature**, par l'envoi d'un chèque à l'ordre du Trésor Public. Il sert à confirmer votre venue, et ne sera encaissé qu'après la fête.

**Accueil** : 6h pour les exposants. Les stands devront être installés et les véhicules garés dans un des parkings gratuits avant 9h, l'arrivée du public.

**Stands** : Fournis et installés par les exposants. Le marché ayant lieu en extérieur nous vous conseillons de prévoir l'équipement nécessaire.

**Électricité** : Des prises de courant 220V sont à votre disposition ; à vous de prévoir le matériel électrique (rallonges, etc.) pour vous raccorder.

**Véhicules** : seuls autorisés, les Personnes à Mobilité Réduite et frigorifiques. A renseigner lors de votre pré candidature.

**Nettoyage** : Chaque exposant est responsable du nettoyage et des poubelles de son emplacement. Utilisez les containers de tri mis à disposition, favorisez les matériaux recyclables, merci !

## Annulation

**Par la commune** : en cas d'alerte locale « vigilance orange » annoncée par météo France. La commune se réserve le droit d'annulation si les moyens s'avéraient insuffisants pour assurer la sécurité des exposants ou du public.

**Par l'exposant** : l'annulation doit être signalée. En cas d'absence non signalée, le chèque sera encaissé et l'exposant ne sera plus accepté ultérieurement.

# Fiche de candidature

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

A retourner **avant le 30 septembre 2024** à :  
Régie de Coordination – 81 rue de la place 30460 LASALLE  
Ou par mail : [coordination@lasalle.fr](mailto:coordination@lasalle.fr)

## Je soussigné(e) :

NOM.....PRENOM.....  
ENSEIGNE .....  
ADRESSE .....  
CODE POSTAL ..... LOCALITE .....  
TEL ..... MAIL .....



**26<sup>e</sup> fête de la Châtaigne  
Lasalle en Cévennes  
1<sup>er</sup> novembre 2024**

## Je m'engage à :

- Ne vendre que les produits dont la liste figure ci-dessous.
- Respecter les conditions de participation conformément à la Charte.

Tout manquement à ces conditions pourrait nous conduire à refuser votre installation le jour J

## Tarifs :

**Le paiement est à effectuer après acceptation de votre candidature**, par l'envoi d'un chèque à l'ordre du Trésor Public. Il sert à confirmer votre venue, et ne sera encaissé qu'après la fête.

Mètre linéaire (entourez la taille de votre stand)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	<b>Tarifs en Euros</b>								
<b>1. Artisans, agriculteurs, stands associatifs et culturels</b>	16	25.50	36	47.50	60	73.50	88	117	150
<b>2. Alimentaire, boissons et confiseries (sauf producteurs avec statut agricole et associations à but non lucratif, qui paient le tarif 1.)</b>	32	51	72	95	120	147	176	234	300

## Votre stand : (informations nécessaires pour faciliter votre placement)

- Electricité :  non  oui : puissance : .....
- Barnum :  non  oui
- Parasol :  non  oui
- Véhicule (seulement frigorifique ou PMR)
- Emprise au sol (tout compris) :  
Longueur : ..... Profondeur : .....

## Détail des produits proposés, dans le respect de l'esprit de la fête :

Le comité de pilotage s'appliquera à sélectionner des produits représentatifs des activités locales, dans cet ordre de préférence :

Châtaignes et dérivés – Produits issus de l'agriculture – Produits alimentaires – Artisanat autour du châtaignier – Artisanat local.

N'hésitez pas à joindre un document avec une présentation détaillée et une liste exhaustive :

.....  
.....  
.....  
.....

## Je joins :

- Un justificatif de statut professionnel ou associatif (Kbis, statut agricole, déclaration au JO, etc.)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile « Vie Professionnelle »

Fait à ..... le ..... Signature, cachet :